

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 16/07/2025 - 10655 - 2002 B 00006 - 440 299 550 - PROMAT  
SERVICES

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)	10 000.00		10 000.00	10 000.00			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions	22 857.63	22 857.63					
	Installations techniques, matériel et outillage	260 227.38	197 643.97	62 583.41	52 188.46	10 394.95	19.92	
	Autres immobilisations corporelles	410 747.35	331 600.69	79 146.66	80 517.62	1 370.96	1.70	
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	12 928.57		12 928.57	12 684.57	244.00	1.92		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts	3 000.00		3 000.00		3 000.00			
Autres immobilisations financières	34 122.69		34 122.69	32 069.00	2 053.69	6.40		
<b>Total II</b>	<b>753 883.62</b>	<b>552 102.29</b>	<b>201 781.33</b>	<b>187 459.65</b>	<b>14 321.68</b>	<b>7.64</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens	68 270.32		68 270.32	37 770.48	30 499.84	80.75	
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
Marchandises	1 513 522.10	32 429.64	1 481 092.46	1 480 836.95	255.51	0.02		
Avances et acomptes versés sur commandes								
ACTIF CIRCULANT	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	2 117 670.44	545 019.57	1 572 650.87	1 565 634.14	7 016.73	0.45	
	Autres créances	388 523.42		388 523.42	441 421.04	52 897.62	11.98	
	Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	73 543.13		73 543.13	63 138.17	10 404.96	16.48		
Charges constatées d'avance (3)	47 029.77		47 029.77	58 245.00	11 215.23	19.26		
<b>Total III</b>	<b>4 208 559.18</b>	<b>577 449.21</b>	<b>3 631 109.97</b>	<b>3 647 045.78</b>	<b>15 935.81</b>	<b>0.44</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>4 962 442.80</b>	<b>1 129 551.50</b>	<b>3 832 891.30</b>	<b>3 834 505.43</b>	<b>1 614.13</b>	<b>0.04</b>		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an 0.31-

(3) Dont à plus d'un an 1 073 054.00

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 50 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000.00	50 000.00		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	5 000.00	5 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	713 628.84	555 318.18	158 310.66	28.51
	Report à nouveau				
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>111 902.74</b>	<b>158 310.66</b>	<b>46 407.92</b>	<b>29.31</b>
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	<b>880 531.58</b>	<b>768 628.84</b>	<b>111 902.74</b>	<b>14.56</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	146 634.53	247 981.90	101 347.37	40.87
	Concours bancaires courants	2 047.83	8 803.49	6 755.66	76.74
	Emprunts et dettes financières diverses		50 901.00	50 901.00	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 501 721.88	2 381 386.53	120 335.35	5.05	
Dettes fiscales et sociales	270 011.78	238 133.96	31 877.82	13.39	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	31 943.70	107 073.45	75 129.75	70.17	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)		31 596.26	31 596.26	100.00
	<b>Total IV</b>	<b>2 952 359.72</b>	<b>3 065 876.59</b>	<b>113 516.87</b>	<b>3.70</b>
	Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>3 832 891.30</b>	<b>3 834 505.43</b>	<b>1 614.13</b>	<b>0.04</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 907 666.72 3 065 876.59

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	5 105 571.51		5 105 571.51	5 125 411.70		19 840.19	0.39
Production vendue de biens	13 011.50		13 011.50	8 764.00		21 775.50	248.47
Production vendue de services	151 843.18		151 843.18	57 913.81		93 929.37	162.19
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>5 244 403.19</b>		<b>5 244 403.19</b>	<b>5 192 089.51</b>		<b>52 313.68</b>	<b>1.01</b>
Production stockée			30 499.84	93 626.64		124 126.48	132.58
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			145 057.22	182 672.94		37 615.72	20.59
Autres produits			784.66	789.72		5.06	0.64
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>5 420 744.91</b>	<b>5 281 925.53</b>		<b>138 819.38</b>	<b>2.63</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)			255.51	37 594.53		37 339.02	99.32
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 269 129.73	2 405 404.41		136 274.68	5.67
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 261 672.97	1 152 968.41		108 704.56	9.43
Impôts, taxes et versements assimilés			64 742.79	60 639.36		4 103.43	6.77
Salaires et traitements			1 051 199.60	891 618.12		159 581.48	17.90
Charges sociales			473 020.45	416 964.10		56 056.35	13.44
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			25 408.85	36 629.54		11 220.69	30.63
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			90 221.93	86 744.61		3 477.32	4.01
Dotations aux provisions							
Autres charges			14.08	41 952.53		41 938.45	99.97
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>5 235 154.89</b>	<b>5 055 326.55</b>		<b>179 828.34</b>	<b>3.56</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>185 590.02</b>	<b>226 598.98</b>		<b>41 008.96</b>	<b>18.10</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

198.00

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 209.50		126.27	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	2 209.50		126.27	
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 320.43		10 581.98	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	6 320.43		10 581.98	
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	4 110.93		10 455.71	
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	181 479.09		216 143.27	
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	197.57		197.57	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 245.88		3 000.61	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	1 443.45		3 000.61	
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35.00		35.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	30 408.80		9 932.22	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	30 443.80		9 932.22	
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	29 000.35		6 931.61	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	40 576.00		50 901.00	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	5 424 397.86		5 285 052.41	
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	5 312 495.12		5 126 741.75	
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	111 902.74		158 310.66	
	41 601.00		36 001.27	

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 832 891.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 244 403.19 Euros et dégageant un bénéfice de 111 902.74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Fonds commercial**

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût réel d'entrée (prix d'achat et frais accessoires). Les produits en cours de production ont été évalués au coût de production, comprenant notamment les commissions des commerciaux versées au cours de l'exercice pour des commandes livrées postérieurement à la clôture. Les stocks ont le cas échéant été dépréciés afin de tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	10 000	
Constructions sur sol d'autrui	22 858		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	237 583		22 644
Installations générales agencements aménagements divers	350 100		10 341
Matériel de transport	12 390		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 107		1 697
	TOTAL	661 038	34 682
Autres participations	12 685		244
Prêts, autres immobilisations financières	32 069		5 054
	TOTAL	44 754	5 298
	TOTAL GENERAL	715 792	39 980

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			10 000	10 000
<b>TOTAL</b>				
Constructions sur sol d'autrui			22 858	22 858
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			260 227	260 227
Installations générales agencements aménagements divers			360 441	360 441
Matériel de transport		1 888	10 502	10 502
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			39 804	39 804
<b>TOTAL</b>		1 888	693 832	693 832
Autres participations			12 929	12 929
Prêts, autres immobilisations financières			37 123	37 123
<b>TOTAL</b>			50 051	50 051
<b>TOTAL GENERAL</b>		1 888	753 884	753 884

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Constructions sur sol d'autrui	22 858			22 858	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	185 395	12 249		197 644	
Installations générales agencements aménagements divers	271 605	11 651		283 256	
Matériel de transport	11 624	234	1 639	10 219	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 851	1 275		38 126	
<b>TOTAL</b>	528 332	25 409	1 639	552 102	
<b>TOTAL GENERAL</b>	528 332	25 409	1 639	552 102	
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	12 249				
Instal. générales agenc. aménag. divers	11 651				
Matériel de transport	234				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 275				
<b>TOTAL</b>	25 409				
<b>TOTAL GENERAL</b>	25 409				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 000		3 000
Autres immobilisations financières	34 123	0	34 123
Clients douteux ou litigieux	773 806	0	773 806
Autres créances clients	1 343 864	1 343 864	
Personnel et comptes rattachés	770	770	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 247	4 247	
Taxe sur la valeur ajoutée	82 956	82 956	
Groupe et associés	299 248	0	299 248
Débiteurs divers	1 303	1 303	
Charges constatées d'avance	47 030	47 030	
<b>TOTAL</b>	<b>2 590 346</b>	<b>1 480 169</b>	<b>1 110 177</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	3 250		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	250		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 048	2 048		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	146 635	101 942	44 693	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 501 722	2 501 722		
Personnel et comptes rattachés	88 972	88 972		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	112 287	112 287		
Taxe sur la valeur ajoutée	62 696	62 696		
Autres impôts taxes et assimilés	6 056	6 056		
Autres dettes	31 944	31 944		
<b>TOTAL</b>	<b>2 952 360</b>	<b>2 907 667</b>	<b>44 693</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	101 347			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES COMPOSANT LE CAPITAL	16.0000	3 125			3 125

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL	10 000			10 000	
Total	10 000			10 000	

ANC, règlement 2015-06 du 23 novembre 2015

Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, un test de dépréciation (comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle) est réalisé, au moins une fois par exercice, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG art. 214-15 modifié).

La durée d'utilisation du fonds de commerce est non limitée au regard du modèle d'exploitation de la société.

Du fait du volume d'activité actuel et futur de l'entité, la valeur actuelle du fonds de commerce est supérieure à sa valeur comptable, aucune dépréciation n'a ainsi été comptabilisée à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage par les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 109
Autres créances	1 303
Total	13 412

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 048
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	479 320
Dettes fiscales et sociales	128 813
Autres dettes	31 798
Total	641 978

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	47 030
Total	47 030

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATION DE SERVICE	64 843
VENTES DE MARCHANDISES	5 105 572
PRODUITS ANNEXES	87 000
RABAIS REMISES RISTOURNES	13 012-
Total	5 244 403

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	23
Total	23

Effectif moyen du personnel : 23 personnes.

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

#### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

##### **Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2001, la société SARL PROMAT SERVICES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HYMETAL.

Au vu de la convention d'intégration fiscale, HYMETAL est rendue seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des

résultats du groupe. En contrepartie, les filiales sont redevables vis-à-vis de HYMETAL, des impositions de même nature et de même montant que celles dont elles auraient dû s'acquitter si elles n'avaient pas été membres du groupe fiscal.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 114 797 Euro.

**SARL PROMAT SERVICES**  
1285 Rue André Ampère  
ZI LES MILLES  
13290 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE  
31 DECEMBRE 2024**

- ***RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS***
  - ***RAPPORT SPECIAL***
-

**SARL PROMAT SERVICES**

1285 Rue André Ampère  
ZI LES MILLES  
13290 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
DE L'EXERCICE CLOS LE  
31 DECEMBRE 2024**

Aux associés de la société PROMAT SERVICES,

## 1 OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2 FONDEMENT DE L'OPINION

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

---

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### **3 JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4 VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIÉS**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

### **5 RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.



## 6 RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

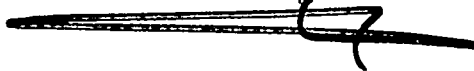
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

*Les comptes annuels joints au présent rapport sont composés de 13 pages*

Fait à Gardanne,  
Le 13 juin 2025

**SARL EXAUDIS**  
Commissaire aux comptes



Maxime AUBERT



## ANNEXE : DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



° SARL PROMAT SERVICES

1285 RUE AMPERE CS 80500  
CS 80500  
13593 AIX EN PROVENCE cedex 3

## COMPTES ANNUELS

**ALTICA CONSEIL**  
20 ALLEES TURCAT MERY

13008 MARSEILLE  
04.91.00.32.57

**BILAN ACTIF**

ACTIF	Exercice N 31/12/2024 - 12			Exercice N-1 31/12/2023 - 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
Capital souscrit non appelé (I)							
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires							
Fonds commercial (1)	10 000.00		10 000.00	10 000.00			
Autres immobilisations incorporelles							
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
Constructions	22 857.63	22 857.63					
Installations techniques, matériel et outillage	260 227.38	197 643.97	62 583.41	52 188.46	10 394.95	19.92	
Autres immobilisations corporelles	410 747.35	331 600.69	79 146.66	80 517.62	1 370.96	1.70	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	12 928.57		12 928.57	12 684.57	244.00	1.92	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	3 000.00		3 000.00		3 000.00		
Autres immobilisations financières	34 122.69		34 122.69	32 069.00	2 053.69	6.40	
<b>Total II</b>	<b>1 753 883.62</b>	<b>552 102.29</b>	<b>1 201 781.33</b>	<b>1 187 459.65</b>	<b>14 321.68</b>	<b>1.16</b>	
<b>Stocks et en cours</b>							
Matières premières, approvisionnements							
En-cours de production de biens	68 270.32		68 270.32	37 770.48	30 499.84	80.75	
En-cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises	1 513 522.10	32 429.64	1 481 092.46	1 480 836.95	255.51	0.02	
Avances et acomptes versés sur commandes							
<b>Créances (3)</b>							
Clients et comptes rattachés	2 117 670.44	545 019.57	1 572 650.87	1 565 634.14	7 016.73	0.45	
Autres créances	388 523.42		388 523.42	441 421.04	52 897.62	11.98	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	73 543.13		73 543.13	63 138.17	10 404.96	16.48	
Charges constatées d'avance (3)	47 029.77		47 029.77	58 245.00	11 215.23	19.26	
<b>Total III</b>	<b>4 208 559.18</b>	<b>577 449.21</b>	<b>3 631 109.97</b>	<b>3 647 045.78</b>	<b>15 935.81</b>	<b>0.44</b>	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>4 962 442.80</b>	<b>1 129 551.50</b>	<b>3 832 891.30</b>	<b>3 834 505.43</b>	<b>1 614.13</b>	<b>0.04</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an 0.31-  
(3) Dont à plus d'un an 1 073 054.00

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000.00	50 000.00		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	5 000.00	5 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	713 628.84	555 318.18	158 310.66	28.51
	Report à nouveau				
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	111 902.74	158 310.66	46 407.92	29.31
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	880 531.58	768 628.84	111 902.74	14.56
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	146 634.53	247 981.90	101 347.37	40.87
	Concours bancaires courants	2 047.83	8 803.49	6 755.66	76.74
	Emprunts et dettes financières diverses		50 901.00	50 901.00	100.00
DETTES (II)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 501 721.88	2 381 386.53	120 335.35	5.05
	Dettes fiscales et sociales	270 011.78	238 133.96	31 877.82	13.39
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	31 943.70	107 073.45	75 129.75	70.17
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		31 596.26	31 596.26	100.00
	<b>Total IV</b>	2 952 359.72	3 065 876.59	113 516.87	3.70
	Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		3 832 891.30	3 834 505.43	1 614.13	0.04

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 907 666.72 3 065 876.59

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	5 105 571.51		5 105 571.51	5 125 411.70	19 840.19	0.39
Production vendue de biens	13 011.50		13 011.50	8 764.00	21 775.50	248.47
Production vendue de services	151 843.18		151 843.18	57 913.81	93 929.37	162.19
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>5 244 403.19</b>		<b>5 244 403.19</b>	<b>5 192 089.51</b>	<b>52 313.68</b>	<b>1.01</b>
Production stockée			30 499.84	93 626.64	124 126.48	132.58
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			145 057.22	182 672.94	37 615.72	20.59
Autres produits			784.66	789.72	5.06	0.64
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>5 420 744.91</b>	<b>5 281 925.53</b>	<b>138 819.38</b>	<b>2.63</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)			255.51	37 594.53	37 339.02	99.32
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 269 129.73	2 405 404.41	136 274.68	5.67
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 261 672.97	1 152 968.41	108 704.56	9.43
Impôts, taxes et versements assimilés			64 742.79	60 639.36	4 103.43	6.77
Salaires et traitements			1 051 199.60	891 618.12	159 581.48	17.90
Charges sociales			473 020.45	416 964.10	56 056.35	13.44
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			25 408.85	36 629.54	11 220.69	30.63
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			90 221.93	86 744.61	3 477.32	4.01
Dotations aux provisions						
Autres charges			14.08	41 952.53	41 938.45	99.97
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>5 235 154.89</b>	<b>5 055 326.55</b>	<b>179 828.34</b>	<b>3.56</b>
<b>I - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>185 590.02</b>	<b>226 598.98</b>	<b>41 008.96</b>	<b>18.10</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

198.00

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 832 891.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 244 403.19 Euros et dégageant un bénéfice de 111 902.74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Fonds commercial**

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût réel d'entrée (prix d'achat et frais accessoires). Les produits en cours de production ont été évalués au coût de production, comprenant notamment les commissions des commerciaux versées au cours de l'exercice pour des commandes livrées postérieurement à la clôture. Les stocks ont le cas échéant été dépréciés afin de tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 000		
Constructions sur sol d'autrui	22 858		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	237 583		22 644
Installations générales agencements aménagements divers	350 100		10 341
Matériel de transport	12 390		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 107		1 697
<b>TOTAL</b>	<b>661 038</b>		<b>34 682</b>
Autres participations	12 685		244
Prêts, autres immobilisations financières	32 069		5 054
<b>TOTAL</b>	<b>44 754</b>		<b>5 298</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>715 792</b>		<b>39 980</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			10 000	10 000
Constructions sur sol d'autrui			22 858	22 858
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			260 227	260 227
Installations générales agencements aménagements divers			360 441	360 441
Matériel de transport		1 888	10 502	10 502
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			39 804	39 804
TOTAL		1 888	693 832	693 832
Autres participations			12 929	12 929
Prêts, autres immobilisations financières			37 123	37 123
TOTAL			50 051	50 051
TOTAL GENERAL		1 888	753 884	753 884

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Constructions sur sol d'autrui	22 858			22 858	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	185 395	12 249		197 644	
Installations générales agencements aménagements divers	271 605	11 651		283 256	
Matériel de transport	11 624	234	1 639	10 219	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 851	1 275		38 126	
TOTAL	528 332	25 409	1 639	552 102	
TOTAL GENERAL	528 332	25 409	1 639	552 102	
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	12 249				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 651				
Matériel de transport	234				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 275				
TOTAL	25 409				
TOTAL GENERAL	25 409				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 000		3 000
Autres immobilisations financières	34 123	0	34 123
Clients douteux ou litigieux	773 806	0	773 806
Autres créances clients	1 343 864	1 343 864	
Personnel et comptes rattachés	770	770	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 247	4 247	
Taxe sur la valeur ajoutée	82 956	82 956	
Groupe et associés	299 248	0	299 248
Débiteurs divers	1 303	1 303	
Charges constatées d'avance	47 030	47 030	
<b>TOTAL</b>	<b>2 590 346</b>	<b>1 480 169</b>	<b>1 110 177</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	3 250		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	250		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 048	2 048		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	146 635	101 942	44 693	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 501 722	2 501 722		
Personnel et comptes rattachés	88 972	88 972		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	112 287	112 287		
Taxe sur la valeur ajoutée	62 696	62 696		
Autres impôts taxes et assimilés	6 056	6 056		
Autres dettes	31 944	31 944		
<b>TOTAL</b>	<b>2 952 360</b>	<b>2 907 667</b>	<b>44 693</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	101 347			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES COMPOSANT LE CAPITAL	16.0000	3 125			3 125

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL	10 000			10 000	
Total	10 000			10 000	

ANC, règlement 2015-06 du 23 novembre 2015

Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, un test de dépréciation (comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle) est réalisé, au moins une fois par exercice, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG art. 214-15 modifié).

La durée d'utilisation du fonds de commerce est non limitée au regard du modèle d'exploitation de la société.

Du fait du volume d'activité actuel et futur de l'entité, la valeur actuelle du fonds de commerce est supérieure à sa valeur comptable, aucune dépréciation n'a ainsi été comptabilisée à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage par les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 109
Autres créances	1 303
Total	13 412

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 048
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	479 320
Dettes fiscales et sociales	128 813
Autres dettes	31 798
Total	641 978

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	47 030
Total	47 030

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATION DE SERVICE	64 843
VENTES DE MARCHANDISES	5 105 572
PRODUITS ANNEXES	87 000
RABAIS REMISES RISTOURNES	13 012
Total	5 244 403

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	23
Total	23

Effectif moyen du personnel : 23 personnes.

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

#### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

##### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2001, la société SARL PROMAT SERVICES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HYMETAL.

Au vu de la convention d'intégration fiscale, HYMETAL est rendue seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe. En contrepartie, les filiales sont redevables vis-à-vis de HYMETAL, des impositions de même nature et de même montant que celles dont elles auraient dû s'acquitter si elles n'avaient pas été membres du groupe fiscal.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 114 797 Euro.

**SARL PROMAT SERVICES**  
1285 Rue André Ampère  
ZI LES MILLES  
13290 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
DE L'EXERCICE CLOS LE  
31 DECEMBRE 2024**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.223-17 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **1 CONVENTIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

---

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce.

## **2 CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

⚙ **Prestations commerciales :**

- **Société concernée :** SA PROMAT
- Personne concernée :** M. Frédéric FORGNON, gérant de la SARL PROMAT SERVICES et président du conseil d'administration de la SA PROMAT.
  
- Nature et objet :** La SA PROMAT facture à la SARL PROMAT SERVICES des prestations administratives, comptables et commerciales.
  
- Modalités :** Le montant facturé par la SA PROMAT au titre de 2024 s'est élevé à 240 000 euros (hors taxes).

⚙ **Bail commercial :**

- **Société concernée :** SCI OMEGA
- Personne concernée :** M. Frédéric FORGNON, gérant de la SARL PROMAT SERVICES.
  
- Nature et objet :** La SCI OMEGA loue à la SARL PROMAT SERVICES un ensemble immobilier composé de bureaux et d'ateliers sis 1285 Rue André Ampère, Aix en Provence (13290).
  
- Modalités :** Le montant des loyers facturés par la SCI OMEGA au titre de 2024 s'est élevé à 172 137 euros (hors taxes). La taxe foncière a été refacturée par la SCI OMEGA à PROMAT SERVICES pour un montant de 13 971 euros.

Fait à Gardanne,  
Le 13 juin 2025

**SARL EXAUDIS**  
*Commissaire aux comptes*

  
Maxime AUBERT



**PROMAT SERVICES**  
**Société à responsabilité limitée à associée unique**  
**Au capital de 50 000 euros**  
**Siège social : 1 285 Rue Ampère – CS 80500**  
**13593 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3**  
**440 299 550 RCS AIX-EN-PROVENCE**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2025**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ,  
Le Trente Juin,  
A neuf heures,  
Au siège social à Aix-en-Provence (13), 1 285 rue Ampère,

La Société **HYMETAL**, Société par actions simplifiée au capital de 37 485 euros, dont le siège social est à Aix-en-Provence Cedex 3 (13593), 1 285 rue Ampère, CS 80500, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aix-en-Provence sous le n° 412 575 573, représentée par **Monsieur Frédéric FORGNON**, agissant en qualité de **Président**, propriétaire de 3 123 parts sociales de la société PROMAT SERVICES

Monsieur Frédéric FORGNON, propriétaire de 1 part sociale de la société PROMAT SERVICES

L'indivision successorale de Monsieur Bernard Dubout, représentée par Madame Dorothee MAUPOINT DE VANDEUL, propriétaire de 1 part sociale de la société PROMAT SERVICES

---

Après avoir pris connaissance du rapport établi par Monsieur Frédéric FORGNON, en qualité de Co-Gérant associé de la Société,

**1. Ont préalablement exposé ce qui suit :**

Monsieur Frédéric FORGNON, Co-Gérant associé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, dans le délai de cinq mois à compter de la clôture dudit exercice.

L'inventaire a été tenu à la disposition des associés au siège social depuis la date d'envoi des documents précités.

## 2. Ont exposé et mis au vote les résolutions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et approbation, s'il y a lieu, desdites conventions,
- Rémunération de la Gérance
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 7 026 euros de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal au titre des amortissements excédentaires des véhicules.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 111 902,74 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	111 902,74 euros
------------------------	------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 825 53,58 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 880 531, 58 euros.

Conformément à la loi, les associés constatent qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice, déclare approuver sans réserve lesdites conventions.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

### QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale prend acte que Madame Hélène DUBOUT a perçu une rémunération de 40 018,38 euros au titre de ses fonctions de co-gérante pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

### CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, les associés ont dressé et signé le présent procès-verbal, lequel a été signé par les associés et le co-Gérant.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**La SAS HYMETAL, associée**  
*Représentée par Monsieur Frédéric FORGNON*

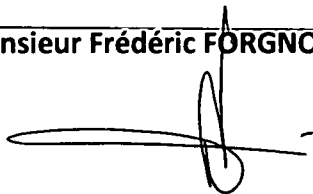


**L'indivision successorale Bernard DUBOUT, associée**  
*Représentée par Madame Dorothée MAUPOINT de VANDEUL*



---

**Monsieur Frédéric FORGNON, associé**



**Le Co-Gérant**  
**Monsieur Frédéric FORGNON**



**PROMAT SERVICES**  
**Société à responsabilité limitée à associée unique**  
**Au capital de 50 000 euros**  
**Siège social : 1 285 rue Ampère – CS 80500**  
**13593 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3**  
**440 299 550 RCS AIX-EN-PROVENCE**

**DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**DU 30 JUIN 2025**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 111 902,74 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 111 902,74 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 825 53,58 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 880 531, 58 euros.

Conformément à la loi, les associés constatent qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

---

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

Certifié conforme  
Le Co-Gérant  
**Monsieur Frédéric FORGNON**

